

BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE (B.I.A.)

S'adressant aux personnes âgées de 13 ans au moins, c'est un examen sanctionnant une culture générale dans le domaine de l'Aéronautique et de l'Espace. Il est organisé par l'Education Nationale et reconnu conjointement par les ministères du Transport et de l'Education Nationale

Programme

Le B.I.A. comporte les matières suivantes :

- **Aérodynamique et mécanique du vol ;**
- **Connaissance de l'avion ;**
- **Navigation, sécurité des vols ;**
- **Météorologie ;**
- **Histoire de l'aéronautique et de l'espace ;**

Pratique

Le B.I.A. permet à son détenteur d'obtenir des bourses de pilotage.

Suite à une convention avec l'aéroclub de Dax, les élèves peuvent effectuer un vol gratuit dans l'année avec un instructeur afin de mettre en pratique les chapitres : connaissance des aéronefs et aérodynamique. Ils peuvent visiter la station météo ainsi que la tour de contrôle : application des chapitres : météorologie et réglementation et ils ont la possibilité de visiter le musée de l'ALAT.

L'Aéroclub leur est ouvert et des conditions particulières d'inscription leur sont réservées pour apprendre par la suite à piloter.

Les ateliers aéronautiques

Structures permettant la préparation au BIA. Ces ateliers font connaître aux participants le milieu de l'aéronautique, monde de passionnés souvent générateurs de vocations.

Depuis l'ouverture de ces divers ateliers, de très nombreux élèves ont eu le BIA et ont poursuivi des carrières souvent liées à l'aéronautique comme pilote, technicien ou ingénieur.

Fonctionnement de l'Atelier Aéronautique : Il existe depuis 1994 et est animé conjointement par :

- Jacqueline PEÑA , titulaire du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de l'Aéronautique
- Louis PEÑA : instructeur bénévole à l'aéroclub de Dax.

Depuis 1994, le taux de réussite à l'examen du B.I.A. a toujours été compris entre 75 et 100%.

L'atelier fonctionne le mercredi après-midi de 14h à 16h dans les locaux de l'Aéroclub de début octobre jusqu'en mai, hors vacances scolaires, l'examen ayant lieu en général un mercredi après-midi aux alentours du 20 mai. L'inscription à l'examen est généralement ouverte entre le 20 février et le 8 mars.

La formation se passe sur un an (mais possibilité de le préparer sur deux ans)

Organisation : Une autorisation parentale est nécessaire ainsi qu'une assurance en responsabilité civile.

Les cours théoriques sont gratuits et délivrés par des professeurs titulaires du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de l'Aéronautique.

Les vols d'initiation sont effectués uniquement par des instructeurs et sur les avions de l'Aéroclub de Dax. En général un vol de trente minutes est programmé durant l'année pour mettre en application les cours théoriques. Jusque là et au moins pour cette année, ce vol est gratuit pour tous les élèves. Le financement des vols est assuré par l'Aéroclub et la Fédération Française Aéronautique qui donne des bourses de 50 euros par élève ayant réussi l'examen.

Néanmoins il est demandé à chacun un chèque de caution de 50 euros qui ne sera débité que si l'élève ne se présente pas à l'examen, nonobstant la réussite à celui-ci.

Pour des raisons matérielles l'atelier est limité à 20 participants. Le premier cours pour l'année scolaire 2013 – 2014 aura lieu le mercredi 25 septembre.

Stage : Un stage de deux fois trois jours est aussi organisé durant les vacances de février et de printemps pour les élèves qui ne peuvent pas suivre régulièrement l'atelier : activité le mercredi après-midi ou problème de transport, mais cette formation est intensive et demande une réelle motivation.

(organisation sous réserve d'un nombre de candidatures suffisant : au moins 5 candidats avec un maximum de 12, suivi de deux ou trois jours durant les vacances de Pâques, les dates en étant précisées lors du premier stage.